

---

Bernard CERQUIGLINI

**L'invention de Nithard**

Paris, Les Éditions de Minuit, 2018, 119 p.

Compte rendu de James Costa

Université Sorbonne Nouvelle/UMR LaCiTO

---

*Pro Deo amur et pro christian poblo...* la formule est bien connue, et renvoie aux *Serments de*, ce texte bilingue roman et germanique qui scella l'alliance militaire en 842 entre Charles le Chauve et Louis le Germanique. Si les circonstances dans lesquelles elle est énoncée ont longuement été débattues par les philologues, la manière dont elle est parvenue jusqu'à nous, l'œuvre au sein de laquelle elle est conservée, et l'auteur de cette œuvre sont rarement mentionnés. C'est à cette tâche que s'attelle Bernard Cerquiglini, qui signe avec *L'invention de Nithard* un brillant travail philologique en même temps qu'une œuvre littéraire de premier plan. S'il fallait lui attribuer un genre, ce serait le roman policier : en effet, le livre est une véritable enquête historique qui retrace ce que son auteur lui-même nomme un *road movie* carolingien (p. 111) à travers l'œuvre et le personnage de Nithard, par lequel les *Serments* nous sont connus. Le livre porte donc autant sur Nithard, pour lequel Cerquiglini ne cache pas sa profonde admiration, que sur son œuvre. Dans ce compte rendu, je voudrais donc revenir à la fois sur le portrait que Cerquiglini dresse de Nithard autant que sur les questions philologiques, linguistiques ou sociolinguistiques qu'il soulève, avant de pointer quelques aspects du texte qui, sans rien enlever à son intérêt, me semblent problématiques.

L'invention de Nithard s'ouvre sur une enquête policière au sens propre : celle de la recherche des ossements de Nithard lui-même, maintes fois perdus et retrouvés, transportés d'abbayes en centres de recherche du CNRS avant d'être finalement retournés en 2012 à l'abbaye de Saint-Riquier, en Picardie, dont Nithard fut abbé laïc. Nithard n'est pourtant pas un inconnu lorsqu'il décide de coucher sur le papier les quelques lignes en langue romane qui sont parvenues jusqu'à nous sous le nom

de *Serments de Strasbourg*. Il est en effet descendant de Charlemagne, cousin donc de Louis, Charles (et Lothaire) qui se disputent alors l'Empire et qui sont mis en scène dans les *Serments*. Car c'est bien d'une mise en scène qu'il s'agit, et Cerquiglini s'attache à commenter le texte de Nithard de telle sorte à lui rendre vie, à montrer tout l'art du spectacle d'alors, rendu possible par des circonstances politiques particulières et une modification de la nature du pouvoir impérial. Nithard joue sur les langues, romane et latine (et germanique) pour accentuer le côté théâtral de la rencontre des hommes comme des langues, Cerquiglini parle ainsi de « dramaturgie des langues » (p. 63) qui va entériner le partage de l'Empire. Il s'agit aussi de souligner l'importance sociolinguistique du moment : « La langue latine, on le voit, expression de l'écrit, est la figure de l'unicité, réduisant la diversité des parlures. Les idiomes vulgaires énoncent la pluralité ; ou plutôt, afin d'énoncer la dualité, il est expédient de faire appel aux langues vernaculaires : c'est l'idée géniale de celui qui prépara la rencontre de Strasbourg, et qui la rapporte. » (p. 58) De fait, pour Cerquiglini, Nithard est le premier qui en Europe « perçut la diversité des langues, et en usa, avec un talent supérieur ». Et par là même contribua à répartir les usages, roman d'un côté et germanique de l'autre. Ce faisant, Cerquiglini voit en Nithard un « pionnier dans l'intuition des langues » à qui nous devons « l'idée de plurilinguisme et son éloge » (p. 71). On le voit, on a ici un livre sur une figure majeure pour quiconque s'intéresse à l'Europe linguistique (et politique), et finalement, à tout prendre, un livre qui non seulement retrace un moment sociolinguistique crucial pour l'Europe mais dresse également le portrait d'un précurseur d'une linguistique sociale.

La figure de Nithard est pourtant ambiguë, car si son rôle est aussi important que le dit Cerquiglini, il ne se contente pas de célébrer le plurilinguisme : il attribue une parole politique à un pouvoir et à un espace, contraignant sévèrement les usages et les remplissant d'idéologie en les faisant advenir. Le reste du livre de Cerquiglini suit les péripéties de Nithard, ses désillusions face à la politique de son époque, avant de s'interroger, dans un chapitre intitulé « Comme un frère », sur le pourquoi de cette incursion dans l'écriture vernaculaire. Pour Cerquiglini, c'est le rêve de concorde et d'équilibre politique qui guide la main de Nithard. Mais au-delà du rêve de Nithard, le titre de ce chapitre révèle me semble-t-il ce qui affleure dans l'ensemble du livre : le sentiment de proximité fraternelle que ressent l'auteur du livre dont il est question ici avec l'auteur de *l'Histoire des fils de Louis le Pieux*, Nithard. Celui-ci

n'est alors plus seulement celui qui recueille les *Serments*, mais celui qui probablement les organise, les écrit, les retranscrit : « le premier écrivain de langue française » (p. 119).

Ce livre est, je l'espère, appelé à devenir un classique de la philologie romane. Pourtant, il me semble que tout acquis à sa double admiration pour Nithard et pour la langue française, Cerquiglini se prononce de manière imprudente sur la francité de la langue des *Serments*, rompant avec la prudence qu'il a pu déployer dans ses précédents écrits et frayant peut-être de trop près un incertain nationalisme linguistique. Pour Cerquiglini, il ne fait aucun doute que les *Serments* marquent le premier texte en français, signalant ainsi la précocité de l'écrit en langue française, par rapport aux autres parlers romans : « Il y a manifestement une précocité française, qu'il convient d'examiner sans chauvinisme. » (p. 42) Et si on ne peut reprocher au texte un chauvinisme national, il n'est pas toujours dénué de chauvinisme linguistique, qui se mêle à l'admiration pour Nithard. L'épilogue du livre est d'ailleurs un « Tombeau » dressé à Nithard, en compensation sans doute aux péripéties de ses ossements au fil des siècles. Mais son véritable tombeau, pour Cerquiglini, c'est « le monument où [sa] mémoire repose : la langue française » (p. 121).

Mais après tout, un auteur dont le sérieux et la réputation ne sont plus à faire se livre à une déclaration d'amour à une langue dont il souhaite vanter la supériorité par sa précocité, fût-elle contenue dans quelques lignes et dans une symbolique (certes puissante) impériale et pré-féodale, pourquoi pas. Mais que l'auteur n'examine pas un seul instant l'idée que ladite langue puisse ne pas être du français (idée que pourtant il examine ailleurs, pour trancher autrement qu'il ne le fait ici), pas plus que de l'occitan ou du poitevin d'ailleurs, et ce alors que la notion même de français ne peut avoir aucun sens au ix<sup>e</sup> siècle – cela pose question. Que, par ailleurs, Cerquiglini fasse de ce texte l'ancêtre d'institutions ou de principes comme la francophonie ou le plurilinguisme, liant au passage les deux, voilà qui est à mon sens gênant. En d'autres termes, Cerquiglini sacrifie aux mânes du français de la manière qu'évoquait Gardy (1990), en exaltant le français pour justifier, ou faire oublier, que cette langue n'est devenue ce qu'elle est qu'au prix du meurtre de ces formes linguistiques que ses thuriféraires avaient appelées « patois ». Or ceux-ci sont tout autant les descendants de la langue des *Serments*, peut-être davantage même, ne serait-ce que de par leur vernacularité.

## Référence bibliographique

Gardy P. (1990), « Aux origines du discours francophoniste : Le meurtre des patois et leur rachat par le français », *Langue Française* 85, p. 22-34.

---

Jean LE DÛ et Yves LE BERRE

**Métamorphoses. Trente ans de sociolinguistique à Brest (1984-2014)**

Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, université de Bretagne occidentale, 2019, 302 p.

Compte rendu de Robert Nicolai

Institut universitaire de France et Laboratoire « Histoire des Théories Linguistique », CNRS – UMR 7597

---

Dans la production scientifique, certains ouvrages ambitionnent de dépasser le compte rendu ponctuel de phénomènes empiriques pour considérer les étapes de la réflexion dirigeant la recherche dans leur domaine. Un tel défi demande de prendre ses distances face aux habitudes et aux « paradigmes » du moment, de questionner – éventuellement à nouveaux frais – la nature de l'objet étudié, de s'intéresser aux arrière-plans idéologiques et autres allant-de-soi contextuels pas toujours perçus qui, en regard d'une objectivation de ce qui *se doit* d'être décrit, oriente la recherche en prédéterminant, construisant ou reconstruisant son objet.

D'une certaine façon, dans sa perspective longitudinale, l'ouvrage à quatre mains que nous proposent Jean Le Dû et Yves Le Berre est de cette nature. D'entrée de jeu, « métamorphose » dans le titre suppose une transformation qui interpelle aussi bien LE linguistique que le monde sociétal présidant à sa saisie. En effet, ce qui est abordé est à la fois temporel et intemporel, déterminé par l'histoire et les besoins des hommes, modelé par les effets des constructions et reconstructions sociétales. Et cela, avec la considération de ses évolutions, de ses dérives, sinon de ses dévoiements – de ses « métamorphoses ».

Nous sommes en Bretagne. Ce qui est en jeu est le « breton ». Tout au long du texte, qui, complètement ou partiellement, reprend vingt-deux communications produites sur trente ans dans divers espaces académiques, les auteurs feront percevoir que de *cela* – qui n'a(vait) pas

lieu d'être nommé par ceux qui l'utilis(ai)ent – à *cela* – qui peut être hautement revendiqué, voire (re)construit pour l'occasion chez ceux qui le promeuvent – il n'y a pas d'essence éternelle mais une dynamique. Qu'on la reconnaisse ou qu'on la nie, elle demande à être analysée. À la fois parce qu'elle participe de la vie locale et parce qu'elle renvoie à la généralité de nos comportements... et de notre « humanité ».

Que l'on ait ou non une culture bretonne, on apprend beaucoup dans cet ouvrage. Assumant ses reprises (plutôt que ses répétitions), il affine une double démarche intellectuelle : (i) en procédant à une présentation de la situation bretonne vue de l'intérieur, dans son historicité, sa transformation sociétale et son développement linguistique ; (ii) en questionnant sans rien en omettre, aussi bien l'émergence de formes langagières nées de l'éducation/inculcation religieuse cristallisées au fil des siècles que les élaborations tardives fondées sur d'autres principes et conduisant aux activismes militants actuels. Il s'agit là d'un ouvrage qui prend en considération le lien essentiel entre les dimensions sociétales, historiques et culturelles, et leurs représentations dans les pratiques langagières, voire dans leur instrumentalisation.

Pour appréhender ce qu'ils questionnent, pour « parler » ce dont ils rendent compte, les auteurs introduisent un outillage conceptuel issu de la saisie de ce qui se passe dans le terreau qu'ils analysent. Ils innovent terminologiquement (*badume*) ou donnent un sens plus précis à des termes connus (*standard, norme...*).

Ainsi, le concept de *badume* (p. 95 et s.) est introduit pour identifier « l'idiome qui correspond au niveau économique élémentaire du marché agricole... toujours restreint à l'oralité » correspondant aux façons de parler que les usagers ne nomment pas, ou pas autrement que « ce qu'on dit par ici » (p. 115). Il trouve place face au *standard* conçu comme « un état de langue dans lequel la variation des badumes est partiellement gommée dans le but d'élargir l'espace de communication orale ou écrite, dans les limites imposées par l'intercompréhension des locuteurs-scribes-lecteurs » (p. 115). Ou, plus précis encore : une « forme écrite de la langue destinée à la communication sur un territoire plus étendu que la paroisse ou le canton. Il correspond à l'existence d'une institution... désireuse de s'asseoir dans la durée ».

La fonctionnalité de ces concepts n'est pas exemplifiée par une illustration *ad hoc* mais par de denses plongées dans le monde local. Soit un espace sociétal qui, en contrepoint des badumes, a vu se développer pour la littérature de catéchèse et de sermon ce « breton de curé » qui,

historiquement, a introduit une situation de diglossie. Et cela indépendamment de l'élaboration d'une *norme* (p. 163) conçue dans un ailleurs, comme « langue unifiée, centralisée et laïque, axiologiquement prédéfinie comme bonne, riche, logique, précise, universelle... formalisée dans des règles applicables à l'ensemble des citoyens, quel que soit le type de badume qu'ils pratiquent ».

Les auteurs appréhendent alors l'ordinaire de la situation de contact spécifique à la Bretagne. Un domaine géographico-culturel dans lequel sont fonctionnels les *badumes*, les *standards* et les *normes* qui se sont actualisés entre les divers bretons, le latin d'église et les divers français ; illustrant ainsi la dynamique langagière propre à un espace où la pratique diglossique entre variétés et façons de parler qu'un linguiste identifierait comme une même « langue » a glissé vers une diglossie entre idiomes relevant de langues distinguées. Sans que jamais ne se manifeste une opposition clivante susceptible d'être ramenée à une rivalité politique.

Ils soulignent ainsi la généralité et la fonctionnalité du contact non pas des langues mais des pratiques langagières et des populations, précisant « que la diglossie est le mode normal d'existence d'une conscience linguistique » (p. 115).

Cette considération de la diglossie ordinaire ouvre vers une autre fonctionnalité sociolinguistique essentielle (p. 165), entre registre *paritaire* (intimité, fraternité, solidarité) et registre *disparitaire* universel et plutôt fondé sur l'écriture (autorité, hiérarchie, institution). Une distinction que les auteurs illustrent au fil des chapitres. Corrélativement, à travers cette élaboration étayée par le « cousu main » d'une vision de l'intérieur, les auteurs explicitent que ce qu'ils dégagent dans le « huis clos » breton possède, à l'évidence, une résonance universelle.

Enfin, non pas fil rouge mais peut-être fil d'Ariane, les auteurs se positionnent face à des (pro)positions culturelles et des activismes contemporains « situés » qui se donnent pour but de développer et d'utiliser un imaginaire linguistique comme adjuvant de projets relevant du politique. Ils notent par exemple que, [pour les nationalistes bretons] ... « la langue bretonne est à la fois le fondement mystique, le référent naturel et la preuve objective de l'existence de la nation bretonne ». Une langue dont « la disparition priverait de justification leur action visant à instituer un État breton » (p. 243). tandis que pour eux, dans la perspective sociolinguistique qui est la leur : « Oui, il faut enseigner le breton aux générations qui peuvent encore communiquer avec des aînés qui ne l'ont jamais appris à l'école. Non pas pour "sauver une langue" qui ne

demande rien à personne, mais pour le trésor d'humanité que chaque génération transmet à celle qui lui succède, c'est-à-dire pour les enfants eux-mêmes. »

Ainsi, l'une des qualités de cet ouvrage orienté vers l'étude d'un espace économico-socio-politico-linguistique circonscrit est tout d'abord de saisir dans le détail des dynamiques linguistiques et sociétales dont la sociolinguistique a montré l'universalité ; ensuite, de pointer les lignes de démarcation entre ce qui doit relever – pour le sociolinguiste – de son activité « scientifique » visant à l'élaboration des connaissances, en regard de ce qui relève de son activité de citoyen et/ou de son choix militant dans le monde au sein duquel il s'inscrit. Ce qui « suppose deux sacrifices : renoncer à la fiction d'une culture nationale bretonne opprimée qui serait en train de renaître ; transmettre fidèlement aux jeunes le breton que les vieux parlent réellement entre eux » (p. 248).

Autant de raisons pour lire ce livre riche d'expérience linguistique ... et humaine.

---

France MARTINEAU, Annette BOUDREAU, Yves FRÉNETTE, Françoise GADET (dir.)  
**Francophonies nord-américaines. Langues, frontières et idéologies**  
 Presses de l'Université Laval, 2018, 540 p.  
 Compte rendu de Marie-Ève Perrot  
 Université d'Orléans

---

Cet ouvrage collectif, aboutissement du projet international *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* ([www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca)) dirigé par France Martineau, a pour objectif d'appréhender les francophonies nord-américaines dans leur diversité et leur complexité, suivant une méthodologie qui articule les perspectives panlectale, synchronique et diachronique, comparative et interdisciplinaire. Beaucoup des contributions s'appuient sur le corpus FRAN (*Français en Amérique du Nord*), constitué de sous-corpus écrits et oraux, historiques et contemporains, issus de terrains nord-américains variés mais aussi, à des fins de comparaison, d'autres terrains de la francophonie (France métropolitaine, Antilles). Quels que soient les aspects abordés, les chercheurs analysent les discours et représentations sur la langue, les

pratiques linguistiques, les identités, en plaçant au cœur des interrogations les effets des processus migratoires, des contacts et des réseaux.

Après une introduction de Martineau, l'organisation du recueil se distingue par l'alternance entre 4 articles à portée générale rédigés par les directeurs de l'ouvrage, mettant en perspective les concepts, approches et enjeux liés aux thématiques centrales, 7 articles portant sur des terrains et des questions spécifiques, et 24 portraits de francophones, accompagnés de photos de personnes ou de lieux, témoignant de trajectoires diverses. L'ensemble se clôt par un épilogue de Jean-Marie Klinkenberg mettant en exergue les qualités novatrices d'un ouvrage qui accomplit, selon lui, une véritable « révolution copernicienne » en « install[ant] la différence et la divergence au cœur même de la pensée de la langue ».

Dans un article général (« Idéologies linguistiques et francophonies nord-américaines »), Boudreau rappelle les travaux sur les idéologies linguistiques dans la francophonie nord-américaine, puis se concentre sur le contexte canadien, pour lequel sont étudiées les idéologies du monolinguisme, du bilinguisme, du standard et de l'authentique. Elle montre la nécessité de situer les idéologies dans leur dimension sociale et politique pour comprendre les représentations et pratiques des locuteurs. Deux autres textes proposent une analyse comparative des idéologies dans le discours de presse au Québec et en Acadie de 1867 à 1912 (Mourad Ali-Khodja, Annette Boudreau & Wim Remysen) et dans le discours des élites sur les langues en Acadie et en Louisiane contemporaines (Ali-Khodja, Boudreau, Sylvie Dubois et Marguerite Perkins).

L'article général de Martineau (« Regards sur les français nord-américains : l'individu dans l'espace continental ») retrace l'évolution des approches de la variation et du changement linguistique dans la francophonie nord-américaine depuis les premières études en dialectologie et évalue leurs apports et limites – celle notamment de territorialiser les usages. Martineau appelle de ses vœux le développement de travaux permettant d'appréhender les pratiques dans leur fluidité, d'une part en tenant compte des trajectoires des individus et des réseaux dans lesquels ils s'inscrivent, d'autre part en articulant les dimensions synchronique et diachronique. Pour Martineau et Anaïs Moreno, le milieu frontalier (ici, entre Québec majoritaire et Ontario minoritaire) se caractérise par des réseaux denses entre francophones et anglophones et constitue de ce fait un terrain privilégié pour observer la fluidité des pratiques. Deux textes illustrent l'apport éclairant de la sociolinguistique historique à la variation diatopique en mettant en évidence des convergences jusqu'ici

occultées entre variétés acadiennes et laurentiennes (Martineau), ou variétés de Louisiane et des Antilles (Thibault). Enfin, le travail de Dubois sur les pratiques manuscrites des Ursulines à partir du xvii<sup>e</sup> siècle ouvre des perspectives sur la diffusion des normes orthographiques dans l'Amérique francophone.

Dans « Migrations récentes, multiculturalisme et superdiversité dans les métropoles francophones : quels effets langagiers ? », Françoise Gadet part d'exemples du corpus *Multicultural Paris French* pour soulever la question de l'existence de tendances observables dans d'autres villes occidentales, en particulier Montréal. Elle montre que toute tentative de généralisation sur le « vernaculaire urbain contemporain » demande de dépasser l'analyse des seuls lexique, morphologie, syntaxe, et propose comme piste productive la prise en compte des schémas phoniques et des processus de pragmaticalisation. Gadet interroge la pertinence de certains concepts sociolinguistiques pour appréhender de nouvelles configurations urbaines et confirme ainsi l'intérêt d'études centrées sur les « communautés de pratiques » et les réseaux.

Dans son article général (« Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine »), Yves Frénette montre que la réflexion historique sur les francophones d'Amérique a souffert d'une compartimentation territoriale (Acadiens, Franco-ontariens, Franco-manitobains...) occultant le rôle des migrations continentales. L'impact de la circulation des individus est magistralement illustré par Paul Cohen : partant du constat que le français d'Amérique est profondément marqué par son histoire impériale et coloniale, il dresse un tableau dense, vivant et mouvant du paysage linguistique multilingue (langues européennes, amérindiennes, africaines, créoles...) de l'époque. Dans la même veine, Raymond Mougeon, Frénette et Marc-André Gagnon brossent le portrait historique de la communauté francophone de Welland (Ontario) en se focalisant sur les dynamiques socioéconomiques et démolinguistiques qui l'ont façonnée.

L'idée d'insérer tout au long de l'ouvrage des portraits de locuteurs (acteurs de la vie associative et culturelle, de l'éducation, artistes et intellectuels militant pour le maintien et la revitalisation du français, mais aussi simples citoyens de tout âge et de tout lieu) est d'une grande originalité et souligne la dimension humaine. Cette idée s'avère particulièrement féconde : au fil de la lecture se tissent des liens subtils, sans cesse renouvelés, parfois inattendus, entre articles théoriques et portraits ainsi

qu'entre portraits – entre les locuteurs eux-mêmes, que l'on voudrait pouvoir tous citer tant ils sont intéressants.

Je donnerai deux exemples de ces échos entre portraits de locuteurs. La question de la transmission (de la langue et/ou des pratiques communautaires, familiale et/ou collective, favorisée ou empêchée, réussie ou un peu moins) est au cœur de la plupart des discours. Concernant l'école en particulier, le thème de la langue interdite se retrouve dans quatre portraits, par ailleurs très différents : ainsi les frères Paul et Jules Chatrand, Métis du Manitoba, tous deux retraités, locuteurs de « français mitchif », Franck, rédacteur en chef d'un quotidien de Port-au-Prince, locuteur de créole haïtien et le grand-père francophone de Laurie, jeune enseignante de français en Louisiane ont tous été punis lorsque, enfants, ils parlaient leur langue dans la classe. Pour la Louisiane encore, le témoignage de Rita, qui a renoncé à transmettre le créole à ses enfants, de peur qu'ils ne subissent les mêmes humiliations qu'elle (« fouettée au bout des doigts. Mette à genoux », p. 375-76), est poignant. Deux portraits illustrent les répercussions de la mobilité géographique et sociale sur les pratiques linguistiques. La trajectoire de Céline, qui travaille dans l'édition à Montréal, fait écho à celle de Juline et Ana, adolescentes issues d'une banlieue parisienne « sensible », scolarisées dans un internat d'excellence d'une commune privilégiée. Lorsqu'à 10 ans Céline quitte le Bas-Saint-Laurent où elle a grandi pour Montréal, c'est d'abord par le biais de la langue qu'elle prend conscience de sa différence, source de honte et d'insécurité linguistique. Juline et Ana connaissent la même prise de conscience à leur arrivée dans un « autre monde » et la confrontation avec le « langage bourgeois ». Pour les trois, ce qui est d'abord vécu comme un choc conduit à s'approprier peu à peu les usages légitimes participant de l'ascension sociale.

Novateur, cet ouvrage l'est donc résolument, tant par ses aspects méthodologiques et théoriques que par sa conception même. La multiplicité des points de vue qu'il offre, la complexité des situations qu'il donne à voir, ne nuisent en rien à la cohérence de l'ensemble, bien au contraire. Il s'agit d'une somme incontournable, largement à la hauteur de l'ambition initiale du projet.

---

Clara MORTAMET (dir.)

**L'orthographe : pratiques d'élèves, pratiques d'enseignants, représentations**

Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2019

Compte rendu par Mat Pires

Université de Franche-Comté

---

Le titre de l'ouvrage dirigé par Clara Mortamet annonce une approche plurielle de l'objet *orthographe*. Mais les trois parties se trouvent unifiées par les effets sociaux que provoque la complexité notoire de l'orthographe française. Invité par Mickaël Lenfant à donner une définition de l'orthographe, un enfant dyslexique et dysorthographique de CE1 répond, dépité : « des fautes », et plusieurs de ses camarades partagent son analyse (p. 203-204). Mais la définition conviendrait également aux scripteurs qui confient à Évelyne Delabarre que c'est « l'amour de la langue et de l'orthographe » qui les incite à participer à la Dictée Rotary (« *pierreries où se mêlaient, améthystes, fuschites, howlites...* » – *sic* pour la ponctuation). Comprendre ces différentes postures par des travaux de terrain, voici la tâche à laquelle s'attellent Mortamet et ses contributeurs.

La première partie, « Pratiques d'élèves », réunit deux analyses des stratégies d'apprentis scripteurs face au plurisystème foisonnant de l'orthographe. Dans « Le poids de l'orthographe lexicale et de l'orthographe grammaticale dans les dictées », Anne Dister et Marie-Louise Moreau confirment par une analyse d'erreurs la difficulté particulière posée par l'orthographe grammaticale, mais les auteures signalent les possibles biais liés au choix du texte dicté : lorsque celui-ci est par exemple truffé de sujets antéposés ou de mots n'entrant pas dans le vocabulaire de base de référence. Dans leur analyse de l'accord féminin des féminins pluriels, Danièle Cogis et Catherine Brissaud (« À la poursuite des marques de genre... ») signalent l'inutilité de faire travailler des enfants francophones sur des féminins « audibles » (*fraiches*, etc), les efforts devant être consacrés à l'analyse d'homophonies notoires comme celle du participe passé employé comme adjectif (nécessitant un accord) et de l'infinitif. Les deux études puisent dans les commentaires métalinguistiques d'élèves des exemples de règles « propres », comme l'explication « c'était moi » justifiant chez une fille de CE2 l'accord dans « j'avais pris du 34 mais c'était trop *sérée* » (p. 59). Ces pseudo-règles peuvent même générer une réponse juste : dans « les films qu'ils ont *regardés* » la finale peut procéder d'une application induite de l'accord du sujet grammatical (p. 23).

La partie intitulée « Pratiques d'enseignement » s'ouvre sur la contribution de Mortamet et Jeanne Conseil, « Où en sont les *moutons* de Topaze ». C'est une réflexion sur les indices livrés par le lecteur-enseignant lors d'une dictée : appuis de certaines syllabes, pauses, liaisons facultatives... Si le titre renvoie à une scène de la pièce de Marcel Pagnol où, après le pluriel sifflé de *mouton*, Topaze s'évertue à ahaner le *-ent* verbal, ces pratiques sont néanmoins d'une utilité avérée. Les auteures notent d'ailleurs que la dictée dans son ensemble relève d'une artificialité assumée, avec son débit ultra lent et les passages successifs entre oral et écrit. Il y a bien plusieurs façons de lire une dictée, et malgré le caractère indéboulonnable de cet exercice, aucun cadrage officiel ne vient préciser le type de lecture requise.

Catherine Combaz propose une corrélation entre la « Variabilité des profils ortho-normatifs et [les] styles pédagogiques chez les enseignants de cycle 3 de l'école primaire », prenant comme illustration la démarche d'une enseignante « régulo-exigeante » lors d'une séquence pédagogique (CM2, archigraphème /E/, texte lacunaire). On y retrouve la présence des règles « propres » des élèves, celles-ci contrées notamment par les « au-delà pédagogiques » de l'enseignante, digressions qui lui permettent de développer tel aspect du système orthographique. Karine Bonnal utilise l'accord sujet-verbe pour fournir une « Description et analyse de pratiques de dix enseignants à la fin de l'école primaire ». Elle évoque les difficultés particulières suscitées par cet accord, notamment l'impact de rupteurs qui divergent en nombre : *\*les pommes de la branche tombe*. Ce cadre posé, elle procède à la description du déroulement d'une activité pédagogique visant cet accord dans les classes de deux groupes de cinq enseignants, en déployant un large éventail de mesures spécifiques : chronométrage, centrage sur l'activité, problématisation, posture « guidante » ou « dirigeante ». Élément important, un seul groupe reçoit en amont un recueil de recherches récentes en didactique de l'orthographe, démarche intéressante qui questionne la circulation des travaux entre chercheurs, éditeurs et enseignants. Les analyses font ressortir l'efficacité d'un déroulement qui reste centré sur l'activité, intégrant la parole des élèves, et exploitant l'« erreur-outil » comme source de connaissances grammaticales.

Enfin, Véronique Miguel Addisu (« La part du sociolinguistique en didactique de l'orthographe : un enjeu pour des recherches participatives ») rend compte d'un programme de recherche-action visant à instaurer un dialogue entre chercheurs et enseignants autour de

l'orthographe, à travers divers évènements : journées de présentation des recherches, entretiens... Il s'agissait de questionner à la fois les postures des enseignants et des chercheurs, mais dans la pratique chaque camp reste relativement isolé ; un enseignant déclare avoir été amené à infléchir ses propres pratiques, mais ne propose pas de pistes pour affiner les recherches, ce qui semble décevoir l'auteure-chercheuse. Le rôle de la sociolinguistique est une évidence pour les chercheurs qui pensent en termes de variation graphique, tandis que les enseignants voient une orthographe davantage institutionnalisée et donc statique, normative. Posture qui les conduit à la concevoir comme un ensemble à maîtriser en bloc, plutôt qu'un cheminement.

Dans la dernière partie du livre, deux contributions s'intéressent aux « Représentations » de l'orthographe en collège-lycée, Hélène Le Levier dans les établissements non spécialisés, Lenfant auprès d'élèves suivis en orthophonie. Le Levier utilise un questionnaire pour mieux comprendre où ces élèves situent la difficulté de l'orthographe, et pour recueillir leurs avis sur l'opportunité de réformes. Sur ce dernier point, les collégiens sont les plus ouverts ; chez les lycéens, l'attachement à une orthographe figée est déjà bien ancré. Toutefois, de nombreux enquêtés pratiquent une variation graphique en fonction du destinataire, soignant leur orthographe dans un CV ou une lettre de motivation, ou encore (pour un garçon) en s'adressant à une fille, et assumant un laisser-aller ailleurs. Enfin Évelyne Delabarre explore, dans son enquête lors de la « Dictée Rotary contre l'illettrisme », les présupposés d'un évènement centré sur l'orthographe comme bagage culturel, et les motivations des participants ; l'incohérence du rapport entre illettrisme et dictée est bien épinglée, les « remarques » accompagnant les erreurs lexicales moins réussies (*cauchemard* attribué à la fréquence du suffixe *-ard* sans mention du dérivé *cauchemardesque* ; seuls *bigaré* et *courone* pointés comme relevant d'une « inattention pendant une dictée truffée de mots plus ou moins compliqués à orthographier », p. 233).

Le soin de clore le volume revient à Claude Gruaz dans un court texte consacré aux propositions de réforme orthographique de l'association Erofa : suppression des doublons, des lettres grecques, simplification de l'accord du participe passé. Les difficultés illustrées dans ce volume plaideraient même pour l'inclusion d'une autre proposition, celle d'unifier les « adjectifs bivalents oraux » sur le modèle du féminin (Labrosse 1986). En attendant, on se débat avec l'orthographe actuelle. Les études réunies ici fournissent un beau panorama des recherches en

cours sur cet objet, riche en propositions méthodologiques et en éclairages pédagogiques.

### Référence bibliographique

Labrosse C. (1996), *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

---

Robert PHILLIPSON

**La domination de l'anglais : un défi pour l'Europe**

Paris, Libre et Solidaire, 2018, 359 p.

Compte rendu de Marc Deneire

Université de Lorraine, ATILF-CNRS

---

« L'un des principaux objectifs de ce livre », écrit Robert Phillipson dans cette édition française, « est de plaider en faveur du maintien de la vitalité de toutes les langues européennes » (p. 12), et une des façons de procéder, si l'on en croit la seconde des quarante-cinq recommandations énoncées à la fin de l'ouvrage, serait d'établir « un dialogue entre les principales parties intéressées à la politique linguistique, politiciens, journalistes, chercheurs, directeurs de services ... en faisant appel à la connaissance mondiale existante » (p. 268).

Dans cette traduction augmentée d'une légère mise à jour de l'ouvrage paru en anglais sous le titre *English-Only Europe ? Challenging Language Policy* en 2003, Phillipson reprend ses deux thèmes de prédilection, l'impérialisme linguistique et la défense des droits linguistiques dans le cadre de droits de l'homme et du citoyen, et analyse les politiques linguistiques de l'Union européenne à la lumière de ces principes et théories. On pourrait lui reprocher de n'apporter rien de neuf d'un point de vue théorique, surtout quinze ans après la première publication en anglais, mais là n'est pas sa principale contribution : il permettra à un public francophone travaillant au sein des instances européennes de mieux comprendre l'importance des langues, souvent considérées comme simple « outil », aux niveaux identitaires, sociaux, et culturels, et donc de leur influence, souvent sous-jacente, au niveau politique. De

même, l'exposé de la complexité des institutions européennes apportera un éclairage aux universitaires sur un monde où discours et actes sont souvent opposés et donc difficilement compréhensibles, et où stratégies économiques et politiques prennent le plus souvent le pas sur la rationalité, l'éthique, et les droits de l'homme.

Dans les chapitres 1 et 3, Phillipson retrace les origines de l'impérialisme de l'anglais et du français dans la période coloniale. Il rappelle que la politique linguistique des pays anglo-saxons, et particulièrement celle des États-Unis, a été de « ne pas avoir de politique », les pères fondateurs étant persuadés que la langue se diffuserait grâce à d'autres mécanismes de pouvoir, à l'opposé de la politique de la France, qui a toujours développé une politique centralisatrice d'unification linguistique, par l'imposition de la langue de la cour d'abord, et par l'élimination des dialectes à la suite de la Révolution française. Cette politique américaine du laisser-faire s'est révélée redoutablement efficace, notamment grâce au fait que les États européens avaient déjà, dans leur majorité, une idéologie monolingue selon laquelle on ne peut vivre et travailler ensemble qui si l'on partage une seule et même langue. Il a donc suffi à l'anglais de s'imposer dans différentes institutions : commerce, science, culture, éducation. Dans ces différents secteurs, la publicité et les médias jouent un rôle prépondérant dans la fabrication du désir et du consentement et développent ainsi l'attractivité de la langue. En Europe, la primauté de l'enseignement de l'anglais a conduit à un « apprentissage dépossédant » aux dépens de certaines langues maternelles qui risquent encore maintenant de perdre du terrain dans différents domaines, ce qui a amené certains pays à des mesures protectrices contre la marchandisation des programmes universitaires rendue possible grâce à la généralisation de l'anglais comme langue d'enseignement.

Comme à son habitude, Phillipson ne mâche pas ses mots quant à la domination de l'anglais dont il dénonce le « pouvoir narcotique » (p. 38) et la « McDonaldisation » (p. 30) dans beaucoup de parties du monde, ou encore le comportement de « *tyrannosaurus rex* » dans le domaine de la publication scientifique. Il se montre cependant plus compréhensif vis-à-vis des instances européennes et de leurs représentants dont il pardonne volontiers l'ignorance en matières linguistiques (p. 267). Il reconnaît également les mérites du Conseil de l'Europe dans la diffusion de « bonnes pratiques », notamment à travers l'élaboration du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Il regrette cependant le caractère non contraignant de ces textes, lié au principe de subsidiarité

qui exige que les questions linguistiques soient du domaine des États. Ces recommandations restent par conséquent souvent sans effets dans la pratique.

Phillipson regrette surtout que l'UE n'ait pas sérieusement analysé les liens entre langues nationales, langues internationales et économie. À aucun moment, écrit-il, on n'a entrepris une analyse rationnelle approfondie des problèmes pratiques, de leurs causes fondamentales et de leur solution (p. 214-215). En résulte une réalité sur le terrain à mille lieues des textes officiels et des bonnes intentions : une inégalité et une iniquité de fait entre les langues, qui rendent inopérante l'application des droits linguistiques les plus élémentaires – le droit de s'adresser aux institutions dans la propre langue, de recevoir une éducation dans sa langue maternelle, etc. –, ce qui contribue à la technocratisation des institutions et au déficit démocratique si souvent décrié.

Au rang des solutions, Phillipson propose de remplacer le processus de diffusion de l'anglais à l'œuvre actuellement par une « écologie des langues » respectueuse de la diversité linguistique, des droits de l'homme, et des cultures. Plus curieuse est la suggestion de remplacer l'anglais par l'esperanto ou par l'anglais comme lingua franca (ELF) dans la mesure où les auteurs des ouvrages qu'il cite ont depuis longtemps changé leur position et renoncé à développer une nouvelle variété d'anglais où les anglophones natifs ne seraient pas dominants, ce qui était leurs intentions à l'origine (Jenkins 2015 ; communication personnelle). S'il en était ainsi, le Brexit résoudrait à lui seul tous les problèmes. L'ouvrage de Philippe van Parijs préconisant l'imposition d'une *Global English Lingua Franca* (GELF) pure et simple, accompagnée d'une minoration de toutes les autres langues à un niveau local ou national, a montré les dangers d'une entreprise qui consisterait à remplacer une langue par une autre, un impérialisme linguistique par un autre. Les réactions et commentaires réunis dans un numéro spécial de la *Critical Review of International Social and Political Philosophy* de la part de sociolinguistes et de philosophes, dont certain-es s'inscrivent dans le cadre des théories politiques normatives, sont de ce point de vue tout à fait éclairantes. Cela nous rappelle que, comme le disait Pierre Bourdieu, l'autorité vient à la langue de l'extérieur, ou, comme l'écrivait Jacques Derrida dans le *Monolinguisme de l'autre*, qu'« il n'y a pas de propriété naturelle de la langue, celle-ci ne donne lieu qu'à une rage appropriatrice » (p. 45). Gageons que des langues ou variétés telles que l'esperanto ou ELF seraient, si on les adoptait, victimes de cette même rage appropriatrice, et sans doute par les mêmes acteurs.

Phillipson termine son propos par une liste de « scénarios du pire » et de « scénarios du meilleur » accompagnée d'une liste de quarante-cinq recommandations pour les décideurs de différents bords (politiques, administratifs, universitaires, etc.), ce qui pourrait en faire un ouvrage de référence. On regrettera cependant que l'important appareil de notes apparaisse en toute fin d'ouvrage et non en bas de page, ce qui rend leur consultation plutôt fastidieuse. La traduction quant à elle est très fidèle au texte original, mais montre quelques faiblesses, par exemple quand une même expression est traduite de différentes façons, ou quand des termes relativement techniques sont rendus de façon trop littérale. Ainsi, « degree » (diplôme) est traduit par « degré » et « “communicative” teaching method » par « approches d'enseignement “communicantes” ». Ces détails n'enlèvent bien entendu rien au mérite du livre.

### Références bibliographiques

*Critical Review of International Social and Political Philosophy* 18 (2), 2015.

Derrida J. (1996), *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.

Jenkins J. (2015), « Repositioning English and multilingualism in English as a Lingua Franca », *Englishes in Practice* 2 (3), p. 49-85.

Van Parijs P. (2011), *Linguistic Justice for Europe and for the World*, Oxford, Oxford University Press.